



Ottawa, Canada

Volume 5, N° 44
(Hebdomadaire)

le 2 novembre 1977

Le discours du Trône fait appel à la coopération et à l'unité pour la relance de l'économie	1
Visite du premier ministre de la Guyane	2
Heureuses initiatives de jeunes étudiants	3
Changements au voyage de M. Jamieson	3
Levée graduelle du contrôle sur les prix et les salaires	4
Nouvelle carrière ouverte aux femmes	5
Protégez-vous contre le givre	6
A la recherche de nouvelles sources d'énergie	6
Visite d'un ministre du Brésil	6
La chronique des arts	7
Championnat féminin de tir au pigeon	8
Aide à la recherche	8
Service téléphonique étendu aux T.N.O.	8

Le discours du Trône fait appel à la coopération et à l'unité pour la relance de l'économie

Dans le discours du Trône, lu par la reine Elizabeth au cours de la cérémonie d'ouverture de la 3^e session de la 30^e Législature, le 18 octobre, le gouvernement a annoncé son intention de procéder à la levée du contrôle des prix et salaires dès le début de 1978.

La présente session du Parlement sera saisie d'un projet de loi modifiant la Loi anti-inflation afin que la levée des mesures se fasse de façon ordonnée et, dans ce but, d'un autre projet de loi sur la création d'un organisme de surveillance. (Voir la déclaration du ministre des Finances, M. J. Chrétien, p. 4-5.)

Points saillants du discours

Parmi tous les projets contenus dans le discours du Trône, citons en particulier:

- des réductions fiscales et des stimulants afin d'encourager les investissements, stimuler l'économie et réduire le chômage;
- un amendement au Code criminel pour garantir le droit des accusés à un procès dans la langue officielle de leur choix;
- la réunion prochaine d'une Conférence nationale de l'alimentation;
- la nomination d'un protecteur du citoyen dont la tâche consistera à recevoir les plaintes portant sur des décisions administratives fédérales;
- la proposition de mesures diverses afin d'améliorer le réseau national de transport;
- la ferme intention du gouvernement d'aider les provinces à mettre sur pied des initiatives assurant le respect des droits fondamentaux et des libertés de tous les Canadiens.
- des mesures pour relancer l'exportation et, en coopération avec les provinces, un projet de loi révisé sur les services sociaux.

Le discours du Trône parle de l'unité nationale dans les termes suivants:

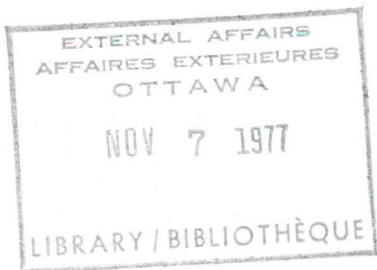
"L'influence de l'économie sur la vie quotidienne des Canadiens est telle que le

manque de stabilité et d'équité à ce niveau suffirait à faire naître des sentiments d'aliénation, d'hostilité et de dissension. Dans le contexte du débat actuel sur l'unité nationale, il est donc impérieux d'empêcher que les injustices économiques ne viennent envenimer davantage les sentiments d'inégalité linguistique ou culturelle. Inversement, il ne fait aucun doute que l'incertitude qui règne au Québec nuit à l'économie.

"Rares sont les pays aussi comblés que le Canada, où règnent une telle liberté et une telle abondance. Peut-être, après tout, n'y a-t-il que les gens venus de contrées moins fortunées pour apprécier pleinement le bonheur de vivre dans un pays que la nature favorise tant et que la diversité culturelle enrichit.

"Même au milieu de l'abondance, il y a des Canadiens qui savent qu'ils ne reçoivent pas leur juste part. Pour ne citer qu'un exemple, dans ces régions des provinces de l'Atlantique où le chômage sévit particulièrement, certains se considèrent comme un groupe d'exclus qui ne peuvent voir l'abondance que de loin. Beaucoup de Canadiens de l'Ouest ont largement contribué à l'essor du Canada, pourtant ils croient qu'ils ne sont guère écoutés. Bien des Québécois pensent que le Canada ne leur donne pas, à l'heure actuelle, la possibilité de réaliser leurs aspirations légitimes. Il y a aussi, dans tout le pays, les autochtones à la recherche d'une vie meilleure pour eux-mêmes et pour leurs enfants.

"Ce mécontentement qui se manifeste au milieu de l'abondance ne peut prendre sa source que dans l'esprit de l'homme, et c'est de là aussi que devra venir l'unité de la nation. Une volonté plus ferme d'écouter ceux qui nous entourent, et de comprendre leurs besoins, une générosité accrue entre les personnes et entre les régions, un désir plus grand de se renoncer pour donner une chance aux autres, voilà autant d'éléments qui sont du



domaine de l'esprit. Tous sont essentiels à l'unité du pays. Les gouvernements, il va sans dire, ont la double responsabilité de favoriser l'unité et d'y contribuer par leurs paroles et par leurs actes. Les Canadiens, je crois, commencent à prendre conscience de la gravité du problème de l'unité. Ils reconnaissent la nécessité de faire un effort nouveau et sincère de compréhension mutuelle et de partage.

"Le gouvernement se voue à la redécouverte du sens de l'unité. Il cherche une réponse auprès de tous ceux qui s'intéressent au Canada et qui ont quelque idée de la façon d'y rendre la vie encore meilleure. Notamment, il est disposé à travailler avec les gouvernements des provinces, qui ont manifestement tout intérêt à améliorer l'existence au Canada.

"Le gouvernement a créé dernièrement le Groupe de travail sur l'unité canadienne, lequel a déjà commencé à recueillir des opinions dans toutes les régions du pays. Ce groupe devrait permettre aux Canadiens de participer plus activement au débat, de contribuer davantage à façonner le nouveau visage du pays.

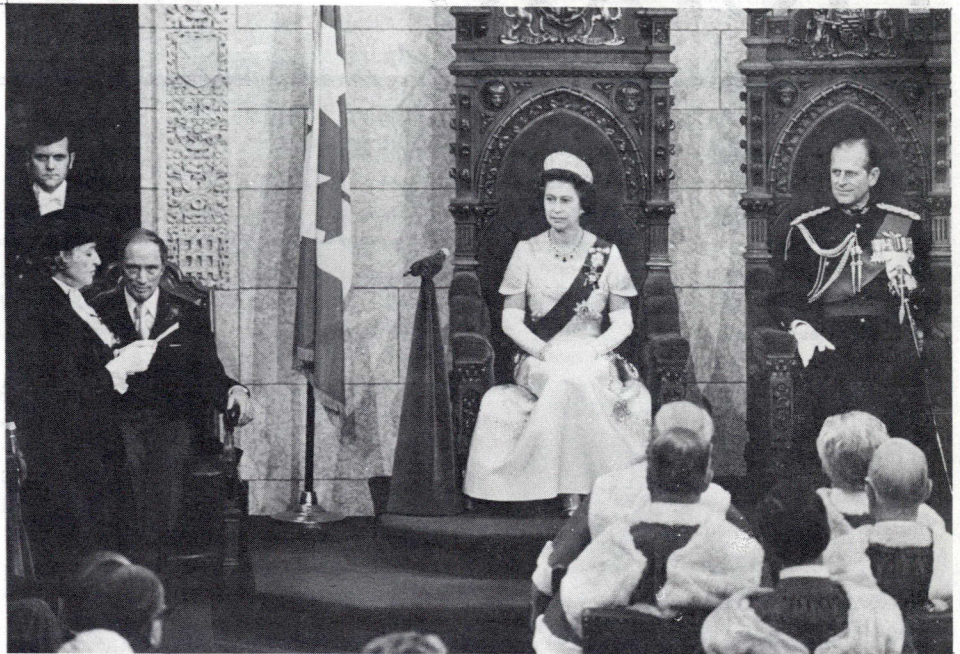
Droits linguistiques

"...La question des droits linguistiques a un rapport étroit avec celle de l'unité nationale; c'est pourquoi le gouvernement a accueilli avec satisfaction l'historique "Déclaration sur la langue", approuvée lors de la réunion des premiers ministres des provinces à St. Andrews, au mois d'août. Il est d'avis que cette importante initiative peut et devrait devenir un élément fondamental de notre constitution, et il a récemment demandé aux provinces d'en examiner la possibilité.

"...En outre, le gouvernement proposera de modifier la Loi sur les langues officielles, afin d'en définir les dispositions touchant la langue de travail des fonctionnaires fédéraux, de renforcer le rôle du Commissaire aux langues officielles, et de clarifier celui des tribunaux eu égard à la protection de l'égalité de statut des langues officielles, dans les domaines de compétence fédérale.

"On annoncera une politique d'ensemble à l'égard des minorités de l'une ou l'autre langue officielle, et des dispositions seront prises pour en assurer l'application intégrale dans les organismes fédéraux...

"On juge souvent l'unité des Canadiens à la façon dont le gouvernement fédéral et les provinces travaillent ensemble pour



La reine Elizabeth, le prince Philip et le premier ministre, M. Trudeau, écoutent la présidente du Sénat, Mme Renaude Lapointe, donnant autorité au gentilhomme huissier de la verge noire de conduire au Sénat les membres de la Chambre des communes pour la lecture du discours du Trône.

Presse canadienne

le bien du citoyen. C'est pourquoi le gouvernement a récemment nommé un ministre d'État chargé des Relations fédérales-provinciales; il espère ainsi voir se multiplier les efforts pour favoriser l'harmonie et la coopération entre les gouvernements du Canada.

Une nouvelle ère pour le Canada

"Les changements économiques auxquels il doit s'adapter et le besoin pressant de favoriser l'harmonie linguistique et culturelle montrent à l'évidence que le Canada entre dans une ère nouvelle.

"Cette ère nouvelle verra ou s'aggraver les tensions, les différends et les affrontements,

ou s'accroître le désir de liberté, de coopération et d'unité. Ce choix, au fond, est quotidien et il est l'affaire de chacun.

"Ceux qui sont conscients de la situation reconnaissent que le Canada est actuellement appelé à prendre des décisions d'une importance capitale, et que le moment est venu de redécouvrir la force et les possibilités d'une société libre et vigilante.

"Cette redécouverte devrait amener les Canadiens à se vouer les uns aux autres, tout comme je veux aujourd'hui réitérer mon engagement envers ce peuple et ce pays que je suis fier de servir."

Visite du premier ministre de la Guyane

Répondant à l'invitation du premier ministre, M. Trudeau, le premier ministre de la Guyane, M. L.F.S. Burnham, a fait une visite officielle au Canada du 21 au 31 octobre. Il s'est rendu d'abord à Halifax, pour y recevoir un doctorat honorifique en droit de l'Université Dalhousie, puis à Ottawa, où, les 26, 27 et 28 octobre, il a discuté de questions d'intérêt mutuel avec le premier ministre.

Le premier ministre Burnham était accompagné par son épouse, Mme Viola Burnham, le ministre du Développement

économique et des Coopératives, M. Desmond Hoyte, le ministre de l'Énergie et des Ressources nationales, M. Hubert Jack, le ministre des Affaires étrangères et de la Justice, M. Frederick Wills, les ministres d'État MM. Patrick Thompson et Robert Corbin, ainsi que par des fonctionnaires de son gouvernement.

Après son séjour à Ottawa, le premier ministre Burnham a visité Montréal et Toronto.

Heureuses initiatives de jeunes étudiants

Au cours de l'été, soixante-dix étudiants du niveau collégial ont partagé avec des milliers de Canadiens leur enthousiasme à l'égard des parcs nationaux en participant au Programme de sensibilisation à l'activité des parcs (1977). Ce programme subventionné par Parcs Canada, était destiné à mieux faire connaître les parcs nationaux et leurs caractéristiques à la population.

"Les jeunes savent mettre à profit leur imagination, leur énergie et leurs talents pour réaliser un projet ou un programme. Je me réjouis de voir qu'ils considèrent vraiment les parcs nationaux comme un patrimoine. Ils savent également, mettre à contribution leurs aptitudes pour éveiller l'intérêt des Canadiens à l'égard de leurs parcs, et leur faire connaître ces endroits que beaucoup n'auront peut-être jamais l'occasion de visiter", a déclaré M. Warren Allmand, ministre responsable des Parcs.

Parmi les nombreux projets entrepris dans le cadre du programme, citons un spectacle de clown préparé par la région de l'Atlantique sous les auspices d'Héritage Canada. Le *College of Art and Design* de la Nouvelle-Écosse parraine, pour sa part, une exposition audio-visuelle.

Au Québec, un groupe d'étudiants du CEGEP de Shawinigan a réalisé un montage audio-visuel sur l'histoire de Saint-Mathieu, village situé près du parc



Photo ONF

Un coin du parc national de Banff (Alberta), berceau des parcs nationaux.

national de la Mauricie. D'autre part, les clubs 4-H du Québec ont publié une brochure sur Parcs Canada qui sera distribuée dans toute la province.

Un groupe d'étudiants, parrainé par la section d'Edmonton de l'Association des parcs provinciaux et nationaux du Canada a réalisé un film et un enregistrement sur bande magnétique, et a monté une pièce sur *l'Histoire de l'alpinisme dans les parcs nationaux*. En outre, cet organisme a présenté des diaporamas sur les *Légendes*

de la Nahanni et les Légendes de Kluane.

La section des services aux étudiants de l'Université de Calgary a lancé un concours d'affiches dans les écoles de cette ville et, si le Service de transport de Calgary l'autorise, les affiches gagnantes seront exposées dans les autobus.

Ces étudiants ont trouvé des idées ingénieuses pour informer les Canadiens sur les parcs nationaux en fouillant pour trouver mille et un détails qui illustrent la richesse de notre patrimoine national.



La piste Cabot, dans le parc national du cap Breton, en Nouvelle-Écosse.

Photo ONF

Changements au voyage de M. Jamieson

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a dû effectuer des changements quant aux dates de son voyage annoncé la semaine dernière.

Après sa visite en Israël et en Espagne (du 26 au 30 octobre), M. Jamieson se rendra en Grèce du 2 au 4 novembre, et en Égypte du 5 au 7 novembre.

Le ministre des Pêches et de l'Environnement a annoncé un nouveau plan de cinq ans, au coût de 50 millions\$ pour la construction de bateaux qui permettront d'accroître les possibilités de surveillance et de recherche du ministère dans la zone canadienne de pêche de 200 milles.

Levée graduelle du contrôle sur les prix et les salaires

Le 20 octobre, dans son premier discours à la Chambre des communes en qualité de ministre des Finances, M. Jean Chrétien a annoncé la levée graduelle du contrôle gouvernemental des prix et salaires à partir du 14 avril, soit deux ans et demi après le début du programme.

Le ministre a aussi annoncé une réduction allant jusqu'à 100 dollars de l'impôt sur le revenu des particuliers pour les contribuables à revenus bas et moyens, des programmes supplémentaires de création d'emplois, un crédit à la création de nouveaux emplois, et le maintien de limitations sévères des dépenses du gouvernement.

Nous présentons ci-après, des extraits du discours du ministre, discours qui a été télévisé dans tout le Canada.

"...Afin de stimuler la demande sans relancer l'inflation, j'annonce ce soir:

- La levée graduelle des contrôles à partir du 14 avril 1978.
- Une réduction allant jusqu'à 100\$ de l'impôt sur le revenu des particuliers pour les contribuables à revenus bas et moyens.
- Des programmes supplémentaires de création d'emplois.
- Un crédit à la création de nouveaux emplois.
- Le maintien de limitations sévères des dépenses du gouvernement.

Permettez-moi maintenant de préciser ces propositions.

"...Le contrôle des prix et des salaires et des autres revenus a puissamment contribué à la réduction des tendances inflationnistes dans notre économie. Mais il ne devrait pas être un programme permanent, parce que le gouvernement ne désire pas intervenir indûment dans les mécanismes du marché. Toutefois, les contrôles ne peuvent être supprimés dans l'immédiat. Leur levée graduelle débutera le 14 avril 1978, soit deux ans et demi après le début du programme.

"D'ici au 14 avril, nous pourrions réduire davantage la pression et les attentes inflationnistes. Au cours des mois à venir, nous modifierons la Loi anti-inflation pour faciliter l'administration des contrôles pendant la période transitoire et pour atténuer le risque d'une flambée inflationniste lorsqu'ils disparaîtront. Nous mettrons aussi sur pied une agence qui surveillera l'évolution des prix et des coûts.

"En vertu de la levée graduelle des contrôles, les employés ne seront soumis à aucun contrôle pour les années d'application débutant après le 14 avril, et les entreprises seront libérées du contrôle des prix et des bénéfices pour leurs exercices financiers débutant après cette date.

"Les indicateurs prévus pour la troi-

sième année du programme seront modifiés. En bref, l'indicateur de base des salaires et traitements sera de 6 p. cent. Le coefficient de rajustement en raison de pratiques salariales antérieures continuera à s'appliquer. Les dividendes resteront contrôlés. La hausse admissible dans leur cas sera abaissée de 8 à 6 p. cent, soit au même niveau que pour les salaires et traitements.

"Si nous voulons faire redémarrer notre économie et diminuer le chômage, nous n'avons d'autre choix que de continuer de réduire la hausse des coûts. Sauf imprévu, la hausse des prix sera inférieure à 6 p. cent au cours de l'année prochaine. L'indicateur révisé ne conduira donc pas à une baisse de revenu réel.

"Sans modification du règlement, l'indicateur aurait été de quelque 8 p. cent. En effet, l'indice des prix à la consommation a augmenté au-delà du pourcentage visé pour cette année. Je vous rappelle cependant que, sur l'ensemble des deux premières années du programme, nous avons pratiquement atteint nos objectifs. En fait, nous avons fait mieux que prévu la première année et moins bien la deuxième, l'écart étant d'environ 2 p. cent dans chaque cas. Deux causes majeures expliquent cette évolution. D'abord, les prix des aliments ont baissé en 1976, avant de remonter considérablement en 1977. Ensuite, le dollar canadien, qui s'échangeait à un cours élevé pendant une bonne partie de 1976, s'est déprécié sensiblement cette année, ce qui a rendu les importations plus coûteuses.

Les mesures fiscales

"...D'abord, je réduis de 100\$ l'impôt pour les contribuables à revenus bas et moyens. Cette réduction se fera en portant de 200\$ à 300\$ le montant minimum du crédit d'impôt fédéral de 9 p. cent. Cette réduction ne s'appliquera qu'à

l'année d'imposition 1978. Elle représentera, dans l'ensemble, plus de 700 millions de dollars.

"Pour que cette réduction produise un effet rapide, elle sera concentrée autant que possible sur les retenues à la source de janvier et de février. Ainsi, le salaire net de plusieurs millions de travailleurs augmentera de 50\$ en janvier et de 50\$ en février. Beaucoup ne paieront aucun impôt fédéral pendant ces deux mois et certains n'en paieront pas de toute l'année. Voici quelques exemples:

"Un contribuable marié avec deux enfants à charge et gagnant un revenu annuel de 15 000\$ verrait son impôt payable en janvier et en février réduit du plein montant de 100\$. Si son revenu était de 10 000\$ ou moins, il ne paierait aucun impôt fédéral au cours de ces deux mois. Et s'il gagnait moins de 8 500\$, il n'aurait aucun impôt fédéral à payer pendant les douze mois de l'année.

"Plus de 7 500 000 contribuables bénéficieront de cette réduction d'impôt. Quelque 6 millions recevront la réduction de 100\$ au complet.

"Je profite également de l'occasion pour annoncer que le facteur d'indexation en 1978 sera de 7,2 p. cent. L'exemption de base passera de 2 270\$ à 2 430\$. Pour une famille de quatre personnes, le total des exemptions personnelles augmentera de 360\$, passant de 5 120\$ à 5 380\$. Au cours de l'an prochain, cette indexation permettra aux Canadiens d'économiser une somme totale de 850 millions\$ en impôts. Je ne puis que regretter que l'on oublie trop souvent l'importance de l'indexation.

Création d'emplois

"...Une somme de 450 millions\$ a déjà été allouée cette année aux programmes de Canada au travail, Jeunesse Canada au travail, et autres programmes de création d'emplois. Ce niveau élevé sera maintenu en 1978-79. De plus, nous dépenserons 150 millions\$ supplémentaires pour d'autres projets à haute intensité de travail. Ces dépenses, affectées immédiatement, seront concentrées dans les régions de chômage élevé. Dans l'ensemble, le gouvernement dépensera plus d'un milliard pour la création directe d'emplois au cours de la présente année financière et de la suivante. Toutes ces dépenses seront effectuées en respectant les limites budgétaires que nous nous sommes imposées.

"Je présenterai bientôt un nouveau programme de crédit à l'emploi s'adres-

sant aux entreprises privées. Ce programme ouvrira de nouvelles voies de création d'emplois au Canada. Je dois étudier avec le plus grand soin l'efficacité des différentes solutions possibles. Cependant, je suis convaincu qu'on pourra présenter la législation voulue pour mettre en place le crédit à l'emploi au début de 1978. Ce programme pourrait coûter quelque 100 millions de dollars.

"Enfin, je voudrais vous faire part de certaines modifications fiscales. Je prolongerai par règlement, jusqu'en 1980, l'amortissement accéléré de l'équipement de lutte contre la pollution. Je prolongerai d'un an par règlement la disposition spéciale qui permet aux contribuables de déduire de leurs autres revenus les pertes locatives résultant de l'allocation du coût en capital. Cette mesure stimulera la construction résidentielle à unités multiples. Je propose aussi que le taux d'amortissement des immeubles à charpente de bois soit désormais le même que celui des autres bâtiments. L'Avis de motion des voies et moyens comporte également des changements concernant l'assurance-vie, les surplus des sociétés et les prêts aux employés. A la suite de suggestions des députés de tous les partis, je n'imposerai pas pour le moment les revenus de placement réalisés par le détenteur d'une police d'assurance lors du décès de l'assuré...

Taux de change flottant

"Une remarque sur le taux de change. Les politiques de réduction des coûts et d'augmentation de l'emploi que nous poursuivons s'attaquent à nos problèmes fondamentaux. De telles politiques amélioreront notre balance de paiements. Nos opérations sur le marché ont eu pour but d'y maintenir des conditions ordonnées. Cela s'est traduit par une certaine diminution des réserves pendant la période récente de fléchissement du dollar canadien. Toutefois, nos réserves demeurent considérables et nous sommes à même de les renforcer sensiblement au besoin. Nous garderons un régime de taux de change flottant. Je reste convaincu que la meilleure façon de promouvoir la confiance dans le dollar canadien consiste à poursuivre des politiques saines...

Solution: devenir plus productifs

"Monsieur le Président, nous devons nous rendre compte que le Canada traverse une période difficile, sur le plan tant économique que politique. Nous devons faire face à un nouveau défi, celui de bâtir un pays

non seulement plus fort et plus prospère, mais aussi plus uni.

"Il n'existe pas de solutions faciles à nos problèmes, et les solutions ne doivent pas non plus venir uniquement du gouvernement. En effet, non seulement nos ressources sont limitées, mais nous ne voulons pas d'une société ou l'État ferait tout. Ainsi, il n'y aura pas de grands programmes sociaux nouveaux, ni de croissance rapide des dépenses gouvernementales. S'ils veulent maintenir leur niveau de vie élevé, les Canadiens doivent apprendre à travailler plus fort et à devenir plus productifs.

"...Aujourd'hui, nous devons retrouver les vertus qui animaient les bâtisseurs de ce pays: l'esprit d'aventure et d'initiative, le goût du risque, la détermination des explorateurs. C'est le défi qu'il nous faut relever."

Nouvelle carrière ouverte aux femmes

Une autre profession jusqu'ici réservée à l'homme vient d'admettre une femme en son sein.

Il s'agit de l'Association canadienne de l'Industrie du bois qui vient de nommer Mme Angéla Martin au poste d'inspecteur pour la qualité du bois d'oeuvre. C'est la première fois qu'une femme atteint ce sommet dans la carrière de la classification du bois. Mme Martin devient ainsi la première femme inspecteur à être embauchée par l'une des treize agences d'inspection du bois au Canada.

Notes biographiques

Mme Angéla Martin est originaire de Grand-Sault, Nouveau-Brunswick (250 milles à l'est de Moncton), et vit présentement à Amos (Québec). Mariée et mère de deux fillettes de 7 et 9 ans, elle s'est engagée comme classificateur de bois dans une scierie du Nouveau-Brunswick, en 1975. Depuis, elle a montré tant de compétences que l'Association canadienne de l'Industrie du bois, dont le siège est situé à Ottawa, n'a pas hésité à lui faire passer les examens afin qu'elle puisse devenir le premier inspecteur féminin au Canada.

Mme Martin, est consciente qu'un précédent vient d'être créé dans sa profession.

Exigences du travail

Son travail consistera à visiter les scieries membres de l'Association canadienne de l'Industrie du bois, à vérifier la qualité du bois produit, conformément aux exigences de la Commission canadienne des normes du bois d'oeuvre, et ainsi, à assurer une qualité uniforme de la production du bois à travers le Canada. Elle devra également vérifier les connaissances et les compétences des classificateurs licenciés de l'association. De plus, elle enseignera les principes de classification du bois, cours préparé par le département du contrôle de la qualité de l'Association canadienne de l'Industrie du bois.

Mme Martin est désireuse d'accomplir un travail consciencieux pour l'association afin de mieux protéger le consommateur.

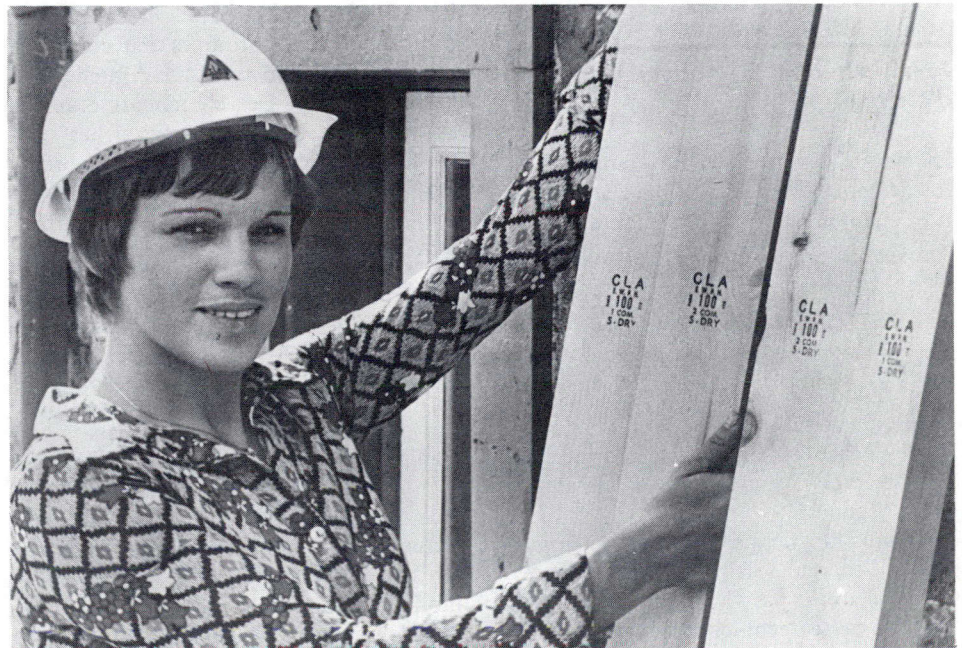
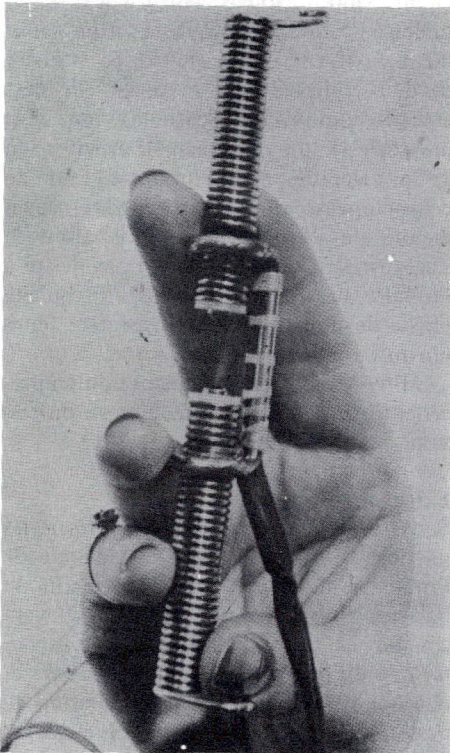


Photo Le Droit

Protégez-vous contre le givre



Les chercheurs du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) ont mis au point un nouveau dispositif de détection de givre. L'appareil sera fabriqué au Québec par Cusco Industries Limitée. Une nouvelle société sera créée pour en faire la commercialisation à l'échelle de l'Amérique du Nord. Cette invention repose sur l'utilisation de la cellule photo-électrique à l'infrarouge.

(Extrait de Québec en bref)

A la recherche de nouvelles sources d'énergie

La baisse des réserves de combustibles fossiles amène les scientifiques à se tourner maintenant vers les plantes et les animaux pour obtenir de nouvelles formes d'énergie. Leurs espoirs se fondent sur l'utilisation de la biomasse, expression désignant l'énergie que renferme toute forme de vie, notamment les végétaux. En effet, s'ils ne changent pas les arbres en or, nos alchimistes modernes ont de bonnes chances de les transformer en énergie; ceci vaut aussi pour la classe des petits végétaux.

Depuis longtemps l'homme s'acharne à capter l'énergie solaire, mais les plantes qui ne peuvent pas vivre sans lumière ont maîtrisé cette technique depuis toujours.

Par un processus complexe, celui de la photosynthèse, les végétaux transforment les rayons solaires en hydrate de carbone dans leurs tissus pourvus de chlorophylle.

Utilisation de la paille

En agriculture, la plupart des végétaux ne sont cultivés que pour certaines de leurs parties, aussi les scientifiques tentent-ils de mettre en valeur les résidus. La paille est un bon exemple du piètre usage que l'on fait de ces restes.

Dans les champs, on doit prendre soin de laisser suffisamment de paille sur le sol pour en conserver la structure et enrayer son érosion par le vent. L'on estime cependant que plus d'une demi-tonne de paille à l'acre pourrait servir chaque année à des fins énergétiques dans l'ouest du Canada. Avec une superficie cultivée supérieure à 45 millions d'acres par année, les possibilités sont donc énormes.

Dans l'est du Canada, presque toute la paille peut être enlevée des cultures céréalières sans inconvénient, mais un pourcentage important de ce résidu sert principalement de litière.

La paille peut être utilisée à des fins multiples; on peut la brûler tout simplement dans des chaufferies, la décomposer par pyrolyse en un gaz synthétique servant à produire du méthanol, ou encore la transformer par pressurisation et au moyen d'un traitement chimique, en fourrage de qualité moyenne.

Les arbres

Les arbres abattus chaque année au Canada sont destinés à l'exportation ou à la production de pâte de papier et d'autres précieux produits. Par contre, le feuillage des résineux est habituellement laissé sur place. Des chercheurs étudient actuellement les huiles essentielles contenues dans le feuillage perdu, et préparent des aliments pour le bétail à partir de ces déchets et des espèces d'arbres inutilisées.

La biomasse peut aussi avoir d'autres applications. En effet, le fumier, sans doute l'un des produits les plus prometteurs, se prête à divers usages en plus des petites quantités servant d'engrais naturel.

Des chercheurs de l'Université du Manitoba ont réussi à extraire à l'aide d'un digesteur anaérobie certaines quantités de méthane du fumier de porc. Actuellement, une partie du méthane doit être retournée au système afin de maintenir la température du digesteur, surtout dans le climat plus froid du Canada, mais

l'énergie solaire pourrait remplir cette fonction et libérer ainsi le méthane pour d'autres usages. Par ailleurs, la boue du digesteur constitue un bon engrais à faible odeur.

Possibilités de la biomasse

La question de valeurs morales se pose en ce qui concerne l'utilisation plus poussée des produits agricoles à des fins énergétiques. Par exemple, l'alcool obtenu par la fermentation du blé pourrait servir de supplément à l'essence à raison de 10 à 15 p. cent. Mais la consommation actuelle au Canada nécessiterait plus de 221 millions de boisseaux, soit près d'un tiers de notre production annuelle de blé. Cette solution ne conviendrait certes pas dans notre monde affamé.

Étant donné ses possibilités presque illimitées, la biomasse a sûrement un avenir prometteur.

Visite d'un ministre du Brésil

Le ministre de l'Agriculture du Brésil, M. Alysson Paulinelli a fait une visite au Canada en octobre. Accompagné de hauts fonctionnaires des ministères de l'Agriculture du gouvernement central et des différents États du Brésil, M. Paulinelli répondait à l'invitation de son homologue canadien, M. Whelan, qui avait effectué une visite officielle au Brésil en septembre dernier.

"Lors de mon séjour au Brésil, j'ai eu avec mon ami et collègue, M. Paulinelli, des entretiens fort utiles qui, à mon avis, ont largement contribué à assurer le succès de cette seconde rencontre" a dit M. Whelan.

Les entretiens des deux ministres ont porté surtout sur le maintien de la collaboration entre les ministères de l'Agriculture des deux pays dans des domaines d'intérêt commun, particulièrement celui de la technologie agricole.

M. Whelan a ajouté que le Canada et le Brésil avaient toujours entretenu de bonnes relations commerciales dans le passé, et qu'il souhaitait les intensifier: "L'entente que nous avons conclue relativement aux échanges dans le domaine de la technologie agricole, revêt une importance considérable à cet égard."

Avant de quitter le pays, M. Paulinelli et son groupe ont été les hôtes de la Chambre de commerce canado-brésilienne à Toronto.

La chronique des arts

Série de concerts de musique canadienne contemporaine en Europe

Dans le cadre de son programme de relations culturelles avec les pays étrangers, le ministre des Affaires extérieures du Canada annonce la présentation à Paris et à Londres, en novembre, d'une série de concerts consacrés à la présence de la musique canadienne contemporaine sous le titre de *Musicanada*.

Premier festival entièrement de musique canadienne à avoir lieu en Europe, *Musicanada* se déroulera à Londres (du 4 au 15) et à Paris (du 9 au 17). On y présentera un panorama de la musique écrite par des compositeurs canadiens au cours des vingt dernières années, musique qui sera interprétée par les meilleurs ensembles et solistes canadiens.

Trente-deux musiciens ayant pour interprètes les ensembles et les solistes canadiens les plus réputés figureront à ces divers programmes. Un comité de personnalités éminentes d'organismes musicaux canadiens a choisi tous les éléments de *Musicanada*. Ces éléments composent une fresque sonore du Canada à la fois vivante, variée et audacieuse, où les oeuvres atonales de l'avant-garde côtoient des pièces mélodiques propres à séduire les auditoires les moins initiés.

Six concerts seront donnés à Paris dont les ensembles participants sont:

Le Quatuor Orford (grand prix du concours de l'Union internationale de radio européenne en 1974, à Stockholm, n'est plus un inconnu en France où il s'est produit au Festival du Marais, au Festival estival, au Mai de Bordeaux et, en mars dernier, au Grand Auditorium de Radio France. Il a également donné des concerts dans tous les États américains).



Le Quatuor Orford

La Quintette à vent du Québec (le plus jeune des ensembles musicaux à se produire dans le cadre de *Musicanada*, est l'un des groupes les plus populaires du Canada. Ce seront-là ses débuts européens).

La Société de musique contemporaine du Québec (réputée comme l'un des plus dynamiques ensembles canadiens de musique contemporaine et déjà bien connue en Europe).

Le Quintette Canadian Brass (bien connu au Canada et aux États-Unis fut, en 1975, un des éléments importants du Festival estival de Paris).

Les Festival Singers du Canada (une des meilleures chorales contemporaines. Ils ont reçu la médaille d'argent de la ville de Paris en souvenir de leur visite au Festival estival en 1973).

Les orchestres symphoniques

A Paris, le concert de clôture de *Musicanada* aura lieu le 17 novembre au Grand Auditorium de Radio-France. A cette occasion, Pierre Héту, directeur musical de l'Orchestre symphonique d'Edmonton, sera à la tête du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Sous sa baguette, les pianistes duettistes québécois Victor Bouchard et Renée Morisset interpréteront le Concerto pour piano et orchestre, écrit spécialement pour eux par le compositeur Roger Matton. Au même concert, Gilles Tremblay, compositeur et chef d'orchestre dirigera en première européenne, son oeuvre *Jeux de Solstice*.

A Londres, c'est Mario Bernardi, directeur musical du Centre national des Arts d'Ottawa (après avoir été directeur au Sadler's Wells Opera) qui dirigera le concert d'ouverture à Londres. Il sera à la tête de l'Orchestre symphonique de la BBC. Sous sa direction, le pianiste Robert Silverman de Vancouver, grand prix de nombreux concours: Rio, Van Cliburn, Busii, Viana da Motto, interprétera le Concerto pour piano et orchestre de Jacques Héту.

Musicanada est une initiative du Conseil des Arts du Canada en coopération avec le ministère des Affaires extérieures. D'autres manifestations musicales feront suite à *Musicanada* et seront présentées à Bonn et à Cologne (Allemagne) ainsi qu'à Metz (France). Les Festival Singers feront, en plus, une tournée en URSS avec le Canadian Brass.

Un nouveau chef d'orchestre de l'OSM

Le premier concert de la série gala de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) a eu lieu le 4 octobre. C'était aussi la première apparition au pupitre du nouveau directeur artistique, M. Charles Dutoit.



M. Charles Dutoit

Né en Suisse, M. Dutoit est venu à Montréal après une prestigieuse carrière à l'étranger. Formé à l'école d'Ernest Ansermet, il est invité à 28 ans par von Karajan à diriger l'orchestre de l'Opéra de Vienne. Nommé directeur artistique de l'Orchestre symphonique de Berne, il est invité par la suite à diriger les plus grands orchestres du monde en Europe, en Israël, en Angleterre, en Amérique du Sud, au Japon et en Australie. Directeur artistique de l'Orchestre national du Mexique pendant deux ans, il est, depuis 1975, chef attitré de l'Orchestre de Göteborg en Suède. Il a également enregistré de nombreux disques dont deux ont remporté les grands prix du disque.

Le contrat qui le lie à l'OSM jusqu'en 1981 comprend un minimum de dix semaines au cours de la saison 1978-1979 et de 18 semaines les autres années.

Comme l'a écrit le critique musical Gilles Potvin à la suite du premier concert de l'année de l'OSM: "Il n'a fallu que peu de mesures de la *Symphonie no 83*, en sol mineur, dite "La Poule", de Haydn pour reconnaître les dons exceptionnels du nouveau chef, son aptitude à maintenir l'équilibre et le mouvement, à faire chanter son orchestre, bref à recréer pour notre plaisir l'une de ces oeuvres injustement négligées du père de la symphonie."

Championnat féminin de tir au pigeon

Le championnat mondial féminin de tir au pigeon, qui s'est tenu récemment à Antibes (France), a été gagné pour la troisième fois consécutive par une Canadienne originaire d'Edmonton, Susan Natrass.

Susan, qui prépare un doctorat d'éducation physique, a commencé à pratiquer le tir au pigeon à l'âge de 15 ans et, en



Susan Natrass

1969, elle a gagné le *Golden West Grand Handicap Championship* contre 865 hommes. La même année, elle se plaçait seconde au championnat de la province de l'Alberta, qui est ouvert aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

Parmi les autres prix internationaux qu'elle a reçus, citons la médaille d'argent au championnat mondial (Bologne, Italie) et la médaille d'or au championnat Benito Juarez, tenu à Mexico, ainsi qu'au championnat du monde à Berne (Suisse) et Munich (Allemagne).

Hebdo Canada est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ahnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.

Aide à la recherche

Le Centre de recherche en sciences appliquées à l'alimentation (CRESALA) de l'Université du Québec à Montréal, commence l'année avec un budget de près de 320 000\$ auquel s'ajoutera, en cours de route, d'additionnels subsides. Ce montant comporte d'importants renouvellements de subventions:

M. Raymond Charbonneau, chercheur et adjoint au directeur, à CRESALA, reçoit 37 000\$ du ministère fédéral de l'Agriculture, pour étudier "l'inoculation de la viande par des microorganismes non pathogènes, dans le but d'inhiber les développements de bactéries indésirables. Une subvention de 18 000\$ du gouvernement québécois lui permettra en outre de poursuivre "l'identification et le dénombrement des staphylocoques dans les produits alimentaires à l'aide de la recherche de la catalase";

Le responsable du secteur des fromages, M. Georges Bélanger, a reçu 15 000\$ du ministère de l'Agriculture, pour développer au Québec un fromage à la crème typiquement autochtone, le Saint-Basile. Autrefois appelé "fromage des patriotes" ou "fromage Viger", son nom dévoile ses origines qui remontent à l'insurrection de 1837. Le travail se fait en collaboration avec une fromagerie de St-Hyacinthe. M. Bélanger dispose également de 11 000\$ pour mettre au point un fromage fait de lait écrémé et de gras végétal.

Le projet d'application de la catalase dans le dépistage des urines anormales se poursuit. La recherche a été effectuée auprès de 500 patients, et Mme Lise

Dubé, qui en est responsable, travaille en collaboration avec le Dr Lemieux, néphrologue de l'Institut de recherche clinique de Montréal.

M. Claude Hillaire Marcel a reçu 20 000\$ du gouvernement québécois, pour permettre la "caractérisation isotopique des huiles et des matières grasses d'origine végétale et animale".

Enfin, une étroite collaboration s'est établie entre le CRESALA et le Dr Fitz-Patrick, du Rosewell Park Memorial Institute, de Buffalo, permettant ainsi la poursuite du projet sur le dépistage du cancer, par l'utilisation du catalasimètre. (Extrait du journal UQAM)

Service téléphonique étendu aux T.N.-O.

Dans le cadre du Programme d'aide aux télécommunications dans le Nord (P.A.T.N.), le gouvernement fédéral apportera une contribution financière de neuf millions de dollars au cours des cinq prochaines années. Cette somme servira à couvrir les frais d'investissement des installations de télécommunication intercommunautaires indispensables si l'on veut assurer, d'ici cinq ans, un bon service interurbain à toutes les agglomérations des T.N.-O.

Pour leur part, Bell Canada et les Télécommunications du CN contribueront, durant la même période, et par un apport financier égal, aux frais d'investissement et d'exploitation relatifs à l'équipement du service local et à l'exploitation des circuits de téléphone entre les localités.

A nos lecteurs

Pour nous permettre de faire un meilleur choix d'articles pour notre bulletin *Hebdo Canada*, nous aimerions connaître la nationalité de nos lecteurs. A cette fin, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir la formule ci-dessous, et de nous la retourner le plus tôt possible.

Canadien non-Canadien Pays de résidence: _____

Désirez-vous continuer à recevoir le bulletin? Oui Non

Veuillez adresser à: La rédactrice en chef d'Hebdo Canada,
Ministère des Affaires extérieures (FAI),
Édifice Pearson,
Ottawa (Ont.), K1A 0G2, Canada.